

Protection et traitement de données à caractère personnel

L'équipe de l'ENT est particulièrement attentive au respect des obligations légales de tout éditeur de site internet et suit les recommandations de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Les données à caractère personnel sont mises à jour par l'établissement scolaire de rattachement au début de chaque année scolaire et, en tout état de cause, sont supprimées de l'ENT dans un délai de trois mois dès lors qu'un utilisateur n'a plus vocation à détenir un compte.

L'annuaire central de l'ENT qui regroupe l'ensemble de ces informations correspond à un schéma national défini par le Ministère de l'Education Nationale et pour lequel la CNIL a rendu un arrêté (novembre 2006). Une déclaration à la CNIL est effectuée.

Respect des lois en vigueur

L'ENT ALIENOR respecte la vie privée de l'internaute et se conforme strictement aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée et des libertés individuelles. Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Les courriels, les adresses électroniques ou autres informations nominatives dont ce site est destinataire ne font l'objet d'aucune exploitation et ne sont conservés que pour la durée nécessaire à leur traitement.

Accès réglementé et sécurisé à l'E.N.T.

Pour accéder à ALIENOR, chaque utilisateur doit accepter les conditions définies dans une charte et dispose d'une identification qui lui est personnelle (identifiant + mot de passe)

Contenus mis en ligne

Tous les contenus publiés (textes, images, sons, vidéos, dessins et photos) le sont par des utilisateurs qui ont accepté la charte et ont obtenu les autorisations écrites de publication. Les informations utilisées ne le sont qu'à des fins pédagogiques ; toute diffusion ou utilisation à des fins commerciales ou publicitaires étant interdites.

Contenu de l'espace numérique de travail

Cet ENT et ses bases de données contenant des informations à caractère nominatif et personnel ont fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique et aux libertés), vous disposez d'un droit d'information préalable, d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification et d'opposition.

- Le droit à l'information préalable implique, pour nous, de vous prévenir préalablement de toute collecte de données personnelles et de vous en communiquer leur utilisation.
- Le droit à l'accès implique, de vous communiquer toute information vous concernant.
- Le droit de rectification implique la possibilité de faire rectifier des données vous concernant qui seraient erronées.
- Le droit d'opposition implique que vous pouvez refuser d'être fiché et que vos données soient conservées dans nos bases.

Tous les documents réglementaires (chartes et autorisations) ainsi que le descriptif détaillé des outils de l'ENT vous seront distribués et/ou accessibles en ligne dès le démarrage effectif de l'ENT dans la classe de votre enfant.



DEPLOIEMENT DE L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (E.N.T.) « ALIENOR »

LE PROJET ALIENOR EST COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE



Co-financé par l'État et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Information préalable

Bienvenue sur L'ENT ALIENOR

Aquitaine Liaisons Interactives des Ecoles Numériques Organisées en Réseau

ALIENOR est un environnement numérique de travail à destination des écoles de l'académie de Bordeaux

- Pour tout renseignement contacter : ent-alienor@ac-bordeaux.fr -

Qu'est-ce qu'un ENT ?

Un espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire.

À ce titre, il constitue le système d'information et de communication de l'établissement, en offrant à chaque usager (enseignant, élève ou étudiant, personnes en relation avec l'élève¹, personnel administratif, technique ou d'encadrement) un accès simple, dédié et **sécurisé** aux outils et contenus dont il a besoin pour son activité dans le système éducatif².

¹ responsables légaux des élèves : parents, tuteurs etc.

² Source : Eduscol – portail des professionnels de l'éducation (Ministère de l'éducation nationale)
<http://eduscol.education.fr/cid55726/qu-est-ent.html>

Un ENT regroupe donc un ensemble de services existant -souvent isolément- sur Internet. Il propose des interactions entre quatre catégories d'utilisateurs : les élèves ; les enseignants ; les parents d'élèves ; les membres de la communauté éducative élargie

Ces interactions se font à partir de la définition de groupes à l'intérieur desquels chacun dispose d'outils de communication et de partage. Un groupe peut concerner différentes catégories d'utilisateurs : une classe (élèves, professeurs, parents) ; une école (l'ensemble des élèves, des professeurs, des parents, des membres de la communauté éducative) ; etc.

Chaque membre d'un groupe pourra participer à des discussions communes (forums), des discussions inter-individuelles immédiates (clavardage) ou décalées (courrier électronique, messagerie interne). Les membres du groupe peuvent mettre à disposition des documents quels qu'ils soient (images, sons, écrits, fichiers multimédia), ils peuvent partager un agenda et créer des billets de blogs lisibles uniquement par le groupe.

Toutes ces possibilités sont mises en place, autorisées, réglementées par un ou des administrateurs adultes.

Il a pour objectif de :

- **Permettre aux élèves de bénéficier des ressources éducatives nouvelles tout en leur permettant d'acquérir la maîtrise de l'outil informatique dans le cadre de la mise en œuvre des compétences définies dans le « Brevet Informatique et Internet » (B2i) ;**
- **Proposer aux acteurs de l'école un espace d'expression et de communication.**

L'ENT « ALIENOR »

va être déployé progressivement dans l'école et votre enfant va pouvoir en bénéficier. L'académie de Bordeaux met en place un environnement numérique de travail (ENT) dénommé Aliénor (Aquitaine Liaisons Interactives des Ecoles Numériques Organisées en Réseau), à destination des écoles de l'académie de Bordeaux qui ne bénéficient pas, par ailleurs, d'un ENT porté par une collectivité territoriale. Dans le cadre de ce projet, qui fait l'objet d'un financement sur les fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le rectorat de l'académie assure l'achat, l'installation et l'hébergement de la solution informatique ainsi que la formation des enseignants. Les communes assureront les investissements en matière d'équipement des écoles en ordinateurs, tablettes numériques et outils de visualisation (tableaux numériques interactifs, vidéoprojecteurs...).

En fonction du paramétrage choisi par les équipes enseignantes, l' ENT permettra :

aux élèves :

de bénéficier des ressources éducatives nouvelles tout en leur permettant d'acquérir la maîtrise de l'outil informatique, dans un environnement sécurisé où ils construiront progressivement un comportement responsable face aux risques potentiels que peut représenter l'usage d'Internet ; de mettre en œuvre et développer les compétences définies dans le « Brevet Informatique et Internet » (B2i) ; d'accéder à des documents de référence (ressources d'apprentissage choisies ou réalisées par les enseignants) et à des documents de travail (productions réalisées par les élèves et les professeurs) ; de communiquer à l'aide d'outils de messagerie.

aux parents :

de prendre connaissance des travaux de leurs enfants ; de suivre leurs acquisitions ; de communiquer à l'aide d'outils de messagerie ; de recevoir des informations de la classe, de l'école.

aux enseignants :

de favoriser l'usage des TICE dans le cadre de la classe ; de faire un travail d'éducation aux médias en abordant les notions de droits d'auteur, de droit à l'image, les dangers d'internet ; de développer la production d'écrits par leur mise en valeur ; d'accéder à des documents de référence (ressources d'apprentissage choisies ou réalisées par des pairs) ; d'accéder à des documents de travail (productions réalisées par les élèves et les professeurs) ; de communiquer à l'aide d'outils de messagerie ; de mutualiser leurs travaux avec d'autres enseignants du périmètre de l'ENT.